



THE ISLAND REGULATORY AND
APPEALS COMMISSION

Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le communiqué suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 1^{er} août 2019 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix du pétrole suivants. Ils seront en vigueur à compter du jeudi 1^{er} août 2019 :

Le prix de l'essence, du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.

Le prix du propane diminuera de 0,6 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing; augmentera de 0,5 cent le litre pour Kenmac Energy; de 0,8 cent le litre pour Island Petroleum; de 0,5 cent le litre pour Noonan Petroleum et il n'y aura aucun changement pour Superior Propane.

Le prix maximal du propane se situera maintenant entre 69,5 et 71,2 cents le litre (taxes en sus).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 9 août 2019, après quoi elle les rajustera de façon hebdomadaire.